

STAGE DE FAMILIARISATION EN ACCUEIL, SECONDAIRE INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE (ILSS)

EDU1008- 1 crédit

Guide du stage 2023-2024

À l'intention des stagiaires, des enseignantes ou enseignants ou
enseignants associés (EA) et des superviseurs ou superviseuses (SUP)



COORDONNÉES

Stagiaire : _____

Courriel : _____

Enseignante associée ou enseignant associé: _____

Courriel : _____

SUP : _____

Courriel : _____

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignante associée ou enseignant associé par courriel.

Équipe des stages BEFLS

Annick Lépine, Responsable des stages

a.lepine@umontreal.ca, 514 343-6653

Kassandra René

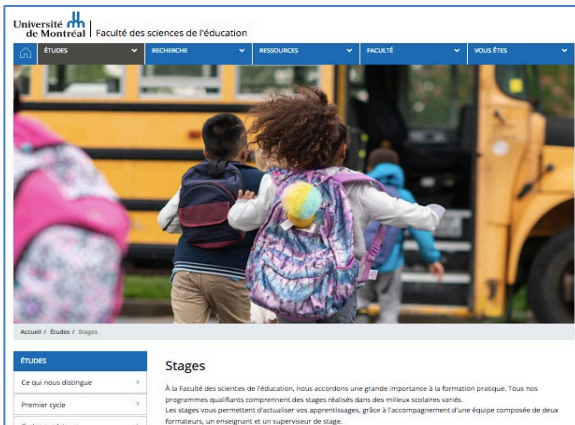
kassandra.rene@umontreal.ca

Guide mis à jour par
Annick Lépine, responsable et
l'équipe des stages

L'utilisation du sigle EA pour enseignante associée ou enseignant associé et de l'abréviation SUP pour désigner la ou le superviseur permet d'alléger le texte et nous sert aussi dans nos communications relatives à la formation.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignante associée ou l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

Formation des enseignants associés

Accueil / Mes cours / Enseignants associés

[Bienvenue sur la page StudiUM des enseignants associés](#)



Nous sommes très heureux d'inaugurer cette nouvelle plateforme sur laquelle vous trouverez des ressources pertinentes pour vous soutenir dans l'accompagnement des stagiaires en enseignement. Si vous désirez en savoir plus et échanger avec d'autres enseignants dans le cadre des activités de soutien à l'accompagnement de stagiaires, nous vous invitons à vous inscrire à la formation en communiquant avec le responsable des stages de votre établissement.

Bonne navigation, et au plaisir d'échanger avec vous!

Ariane Provencher, responsable de la formation des enseignants associés

La page StudiUM FC est destinée aux enseignantes ou enseignants associés qui souhaitent accéder de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignantes ou enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUM en consultant le procéduier.

https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Stadium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs ou superviseuses. Elle comprend toute la documentation relative au stage. <https://studium.umontreal.ca/>

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU STAGE	5
Cheminement des étudiants ET TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT	7
Formule du stage – Intégration et responsabilités professionnelles	9
CALENDRIERS	11
Règlements à l’intention des stagiaires	13
Accompagnement professionnel	15
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	17
<u>ANNEXES</u>	
<u>1.</u>Attentes de L’EA à l’égard des stagiaires	19
<u>2.</u>Modalités pour la première rencontre avec l’EA Et les premiers jours du stage	20
<u>3.</u> Pratiques d’enseignement	21
<u>4.</u> L’apprenant, ses apprentissages	23
<u>5.</u>Agir de façon éthique et responsable	25

Note : Les discussions au comité des stages, lequel concerne tous nos programmes de 1er cycle, visent à améliorer nos stages et à harmoniser les pratiques. Certains éléments de ce guide peuvent donc se retrouver dans les guides d’autres programmes.

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce stage est le premier que font les étudiants

Planifié au début de la deuxième session de la première année et d'une durée de 10 jours, le EDU 1008 Stage 1 de familiarisation en FLS au secondaire permet à la ou au stagiaire de se sensibiliser au rôle de la personne enseignante en français langue seconde et à explorer la classe et l'école.

Les attentes de fin de stage sont:

- La ou le stagiaire cherche à connaître et à comprendre la pratique enseignante et le monde scolaire; elle ou il questionne et révisé les conceptions qu'elle ou il en a construites jusqu'alors. Il a pour but de permettre au stagiaire de découvrir la nature et le fonctionnement de l'école secondaire multiethnique.
- La ou le stagiaire centre son exploration sur les pratiques de l'enseignant dans la classe, dans l'école et avec la communauté. Des dimensions qui concernent une posture critique à l'égard des pratiques et des conceptions du ou de la stagiaire sont retenues. Il s'agit également pour iel de saisir l'occasion de découvrir la culture première des élèves d'aujourd'hui, dans sa diversité et sa richesse.
- La ou le stagiaire se familiarise avec la culture professionnelle des personnes enseignantes et avec les valeurs de l'école québécoise et de la profession enseignante.
- La ou le stagiaire est appelé à assumer le rôle d'une ou d'un aspirant enseignant qui se familiarise avec la culture professionnelle en expérimentant une courte expérience d'animation en classe.

Précisions pour ce stage de familiarisation

Ce stage autorise une grande souplesse dans l'organisation des activités spécifiques pour chacune des écoles. Toutefois, comme les séminaires à l'université veulent favoriser une vue d'ensemble par la mise en commun des expériences et sont en lien direct avec les observations et les interventions en classe, il est important de s'assurer que les activités réalisées permettront de répondre aux besoins des échanges en séminaire.

Le stage est axé sur l'échange avec les acteurs du milieu scolaire, l'observation et l'analyse de situations vécues

Les outils des sections **activités du stage** présentent des **suggestions** que chaque enseignant associé ***pourra interpréter en fonction des particularités de son école.***

NOTE IMPORTANTE POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

Prise en charge d'activités dans une classe de français langue seconde

(Planifiée avec l'aide de l'enseignant associé où a lieu l'activité)

Dans les 7 jours de stage, il est primordial chaque étudiant **doit vivre une prise en charge**, tout en étant bien accompagné par l'enseignant de sa discipline (toujours en présence de l'enseignant).

Ces moments précieux de prise en charge permettront à nos étudiants d'avoir une idée plus précise du rôle de l'enseignant du secondaire et ultimement, de mieux confirmer leur choix de carrière et de discipline dès leur première année de BAC.

- Exemples d'activités :

Intervention auprès des élèves ; se présenter devant une classe (motifs de sa présence, intérêts particuliers, etc.), surveiller, aider dans la supervision d'un exercice, etc.

CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS ET TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT

L'orientation générale du programme suggère une polyvalence, réalité factuelle de la tâche d'un enseignant en français langue seconde (FLS). Il est attendu qu'à la fin de sa formation, le futur enseignant pourra intervenir aux ordres d'enseignement primaire, secondaire et/ou à l'éducation des adultes. Il pourra enseigner dans le cadre des différents programmes offerts en FLS. Le programme de Baccalauréat en enseignement du français langue seconde comprend des cours dans les disciplines contributives (linguistique et littérature), des cours en éducation (fondements, psychopédagogie et didactique spécialisée de l'enseignement du FLS) et des stages comprenant environ 700 heures dans les écoles.

Tout au long de leur formation, les étudiantes et étudiants reçoivent une formation théorique en alternance avec la formation pratique offerte en stage. Centrée sur **l'exploration du rôle de l'enseignant en enseignement du français langue seconde**, la première année permet aux stagiaires de **connaître et comprendre** (trajectoire cognitive) et de **se familiariser** (trajectoire participative) avec le rôle des enseignantes et enseignants et le contexte scolaire québécois. **Centrés sur la pratique de la personne enseignante dans la classe, l'école et la communauté** (trajectoire sociale), le thème annuel et les trajectoires de développement, à travers les cours et le stage, visent à former un **aspirant enseignant** (trajectoire identitaire).

En cohérence avec le [Référentiel de compétences](#), nos baccalauréats en enseignement visent à **former des personnes enseignantes débutantes**. Bien que la formation initiale contribue principalement à la maîtrise des compétences du champ 1 : le travail fait avec et pour les élèves, elle soutient le développement graduel de l'ensemble des compétences selon des niveaux d'acquisition variables, au cours des quatre années de formation.

Afin d'assurer une compréhension commune et une cohérence entre les cours et les stages d'une année et du programme, chacune des années de nos baccalauréats en enseignement est organisée autour d'un thème annuel dans lequel s'inscrivent quatre trajectoires de développement : cognitive, participative, sociale et identitaire.

AN 1	AN 2	AN 3	AN 4
Thème annuel			
Explorer le rôle de l'enseignant en enseignement du français langue seconde	S'initier aux pratiques enseignantes en enseignement du français langue seconde	Intervenir et réguler sa pratique en enseignement du français langue seconde	Endosser le rôle de l'enseignant en enseignement du français langue seconde
Trajectoire sociale			
Centrée sur la pratique de l'enseignant dans la classe, l'école et la communauté	Centrée sur la pratique de l'enseignant dans la classe	Centrée sur la pratique du stagiaire dans la classe	Centrée sur la pratique du stagiaire dans la classe, l'école et la communauté
Trajectoire de participation			
Familiarisation	Initiation	Intervention	Contribution
Trajectoire cognitive			
Connaître/Comprendre	Appliquer/Analyser	Agir/Évaluer	Créer/Contribuer
Trajectoire identitaire			
Aspirante enseignante Aspirant enseignant	Apprentie enseignante Apprenti enseignant	Enseignante accompagnée Enseignant accompagné	Enseignante débutante Enseignant débutant

Proposé à l'hiver de la première année, le stage [EDU 1008 Stage 1 de familiarisation en FLS au secondaire](#) (2 cr.), vise à **connaître et comprendre (trajectoire cognitive)** les éléments relatifs à la classe d'accueil, le FLS au secondaire ou en francisation des adultes au Québec.

Certains cours sont directement reliés au stage et peuvent y être réinvestis. Vous pouvez consulter un exemple de ce cheminement pour leur première année:

AUTOMNE	HIVER
<ul style="list-style-type: none"> • DID 1000T Notions de mathématiques au primaire (cours hors programme) (3 cr.) • DID 1009 Grammaire futurs enseignants (Cours hors programme) (3 cr.) ou DID 10101 Français écrit pour enseignants 1 (1,5 cr.) • ETA 1001 Histoire et philosophie de l'éducation (3 cr.) • ETA 1111 Les écrits sur les pratiques d'enseignement (1 cr.) • PPA 1210 L'adolescent et l'expérience scolaire (3 cr.) • DID 2102 Acquisition et apprentissage des langues (3 cr.) 	<ul style="list-style-type: none"> • DID 10102 Français écrit pour enseignants 2 (1,5 cr.) • DID 1208 Did. de l'oral en FLS (3 cr.) • DID 1213 Sociolinguistique et FLS (3 cr.) • ETA 1002 Éthique professionnelle enseignante (1 cr.) • PPA 2301 Apprentissage et développement au primaire (3 cr.) • PPA 3222 Gestion de classe en FLS (3 cr.) • EDU 1008 Stage 1 de familiarisation en FLS au secondaire (2 cr.)

En 4e année, les étudiants qui ont un parcours régulier pourront choisir l'ordre d'enseignement ainsi que le champ.

FORMULE DU STAGE – INTÉGRATION ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

JOURNÉE D'ACCUEIL

une demi-journée (Consignes sur StudiUM)

La ou le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil dès la confirmation du placement. . Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'EA et commence à discuter avec elle ou lui de l'entente de stage (en annexe du guide et sur StudiUM). Voir la page 23 pour les détails sur les activités suggérées.

STAGE INTENSIF

EDU 1008 – H24: 10 jours de stage répartis de la façon suivante :

- Présence dans le milieu de stage pendant 10 jours intensifs. Le stagiaire doit être en présence des élèves **9 jours minimum**.

SÉMINAIRES

Edu 1008 H24: 2 séminaires obligatoires dont un à la session d'automne et un autre à l'hiver. (En mode hybride, **présence obligatoire**)

Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue.

INTÉGRATION, PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET RETRAIT GRADUEL

Observation

- Prendre contact avec le milieu scolaire, prendre connaissance des spécificités d'une école secondaire et en comprendre le fonctionnement, développer sa compréhension de l'expérience de l'élève à l'école, d'un point de vue enseignant, se sensibiliser à la complexité de la fonction enseignante et aux conditions d'exercice de la profession en portant attention aux particularités de l'enseignement au en français langue seconde au secondaire.

Interaction

- Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation, s'il y a lieu, à des activités parascolaires et à des rencontres de l'équipe pédagogique ou à des rencontres avec les parents d'élèves.

Assistanat

- Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.
- Travail auprès d'un élève ou d'un petit groupe.

Prise en charge sous supervision

Chaque stagiaire doit vivre des prises en charge, tout en étant bien accompagné par l'enseignant et toujours en sa présence. Ces moments de prise en charge permettront aux étudiants de se placer dans la posture d'un futur enseignant enseignement au secondaire, et, ultimement, de mieux confirmer leur choix de carrière.

- Animation d'une **activité de présentation** (précisions lors du premier séminaire).

Animation d'au moins une activité de routine ou d'apprentissage **au plus tard au début de la deuxième semaine**. Cette activité sera filmée par le stagiaire (les détails seront donnés lors du premier séminaire).

Rencontre individuelle (aucune séance de supervision dans le milieu)

Aucune visite de supervision n'est prévue. Cependant la ou le stagiaire vivra 1 rencontre individuelle avec sa ou son superviseur outillé d'une courte prestation filmée

Le superviseur et le l'EA font le suivi des étudiants par courriel et/ou lors de conversation téléphonique ou virtuelle. L'évaluation tient compte du contexte de la classe et des discussions en séminaire et travaux. Au besoin, d'autres mesures peuvent être mises en place pour soutenir la ou le stagiaire, en concertation avec la ou le superviseur et, le cas échéant, avec la responsable des stages et la direction d'école.

Rencontre individuelle

- Rencontre de rétroaction individuelle.
- Évaluation selon les progrès du stagiaire, en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

TRAVAUX ET DOCUMENTS À REMETTRE

L'échéancier, les consignes ainsi que les gabarits des travaux et documents à remettre sont disponibles sur la page StudiUM du stage.

EDU 1008 - B. Ed. 1 Français langue seconde
A2023

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1											1	2		
2	3	4	5	6	7	8			1	2	3	4	5	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26	24	25	26	27	28	29	30
30	31						27	28	29	30	31									

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
													31							

Cours: du 5 septembre au 22 décembre

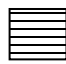
Fête du travail : 5 septembre

Action de grâce : 9 octobre

Semaine d'activités libres : du 16 au 20 octobre

Rencontre préparatoire au stage :
11 octobre à 12h30 (2h) à distance

Stage : EDU 1008 - 2 cr.

1er séminaire :
12 décembre de 8h30 à 11h30 

EDU 1008 - B. Ed. 1 Français langue seconde

H 2024

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3						1	2
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23
28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30
														31						


AVRIL							MAI							JUIN							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	
														30							

Cours : du 23 janvier au 29 avril

Semaine d'activités libres : du 4 au 8 mars 2024


Congé de Pâques : 29 mars au 1er avril


Colloque des finissants : 30 avril

Stage: EDU 1008 - 2 cr. 

10 jours de stage du 9 au 22 janvier

2 séminaires :

- 12 décembre de 12h30 à 15h30 
- 22 janvier de 16h à 19h

Dépôt du bilan réflexif : au plus tard le 24 janvier 

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. EN CONTEXTE SCOLAIRE

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement et doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'EA, le secrétariat et la ou le SUP.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))¹.
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée à la ou au SUP, et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre le respect des exigences. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.
- 1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les milieux scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'une ou un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), la suppléance est interdite durant le stage. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son milieu scolaire.
- 1.6. Comme reconnu par la Cour Suprême du Canada, une ou un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant-e, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié au statut de stagiaire peut demander de reconsidérer les façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe du guide).

2. EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai à la ou au SUP, et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, la ou le SUP et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.

¹ Assemblée nationale du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Gouvernement du Québec.

2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, la ou le SUP et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.

2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue de celui-ci. Une attestation médicale pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés **dans un français correct et aux dates fixées**

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Les stagiaires sont les premiers responsables de leur formation. Leur engagement et leur volonté à développer leurs compétences professionnelles sont des gages de réussite de la formation pratique. Les stagiaires doivent être prêts à s'investir dès le début et tout au long du stage. Ils participent à toutes les facettes de la tâche d'une ou d'un enseignant.

L'EA doit être en classe en tout temps avec sa ou son stagiaire. Lors de l'animation de l'activité planifiée, l'EA observe sans intervenir.

L'enseignante associée ou enseignant associé et la ou le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par la ou le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La coformation souhaitée entre EA et SUP prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, et de travail conjoint en vue d'une formation et d'une évaluation cohérentes des stagiaires.

RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- **Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.**
- Établir un premier contact avec la ou le SUP avant le début du stage.
- **Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école** (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec la ou le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- **Soutenir la planification de l'activité** (canevas disponibles sur StudiUM pour les stagiaires) :
 - Accompagner la ou le stagiaire dans sa planification à long terme et superviser ses planifications quotidiennes sommaires et détaillées : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de fonctionnement de la classe.
- **Travailler de concert avec la ou le SUP** en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles de la ou du stagiaire, à la fin du stage.
- Au besoin, participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Plusieurs ressources visant à soutenir les tâches d'accompagnement sont disponibles **sur la page StudiUMfc des EA** (<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>).

RÔLE DU SUPERVISEUR-E

- **Être disponible pour la ou le stagiaire et l'enseignante associée ou enseignant associé pour toute la durée du stage.**
- Établir un premier contact avec l'EA avant le début du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage par divers moyens (documents d'information, tutoriels, forum de discussion, capsules vidéo, etc.).
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.

- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignante associée ou enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Soutenir les EA dans leur rôle d'accompagnement.
- Effectuer la rencontre individuelle avec l'étudiante pour la rétroaction de la pratique filmée.
- Si nécessaire, orienter les stagiaires vers des mesures de soutien générales ou spécifiques.
- Participer à l'évaluation continue des stagiaires et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et les stagiaires, en cas d'échec.

RÔLE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

- Accueillir les stagiaires et faciliter leur intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation des stages.
- **S'assurer que les stagiaires aient un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des EA aux rencontres collectives ou individuelles avec la ou le superviseur, le cas échéant.
- Soutenir l'enseignante associée ou enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignante associée ou enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.

TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document [Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante](#), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles ont été actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignantes et enseignants d'aujourd'hui. Dans le cadre des stages, les EA et les superviseures apportent le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2020) ainsi qu'au **guide d'évaluation** qui sera fourni par le stagiaire et disponible sur le site des stages (<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>).

Bien que toutes les compétences doivent se développer dans le cadre de la formation pratique, les attentes universitaires mettent l'accent sur un certain nombre de compétences qui varie en fonction des exigences spécifiques de chacun des stages (**compétences discriminantes**). Ces compétences font l'objet d'une **attention particulière** pour leur développement de la part des stagiaires et d'un **accompagnement explicite** de la part des se réfèrent les coformatrices et coformateurs (superviseures, superviseurs, enseignantes associées et enseignants associés) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte par la ou le stagiaire. De plus, elles sont évaluées de manière **formative et sommative**. Les autres compétences, qui sont non discriminantes, font aussi l'objet d'un accompagnement et d'une évaluation formative. Il est attendu que la ou le stagiaire s'y initie et les explore dans le cadre de son stage.

Chacune des compétences est accompagnée de dimensions (cf. Guide d'évaluation) auxquelles se réfèrent les co-formateurs (superviseur et enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des compétences par le stagiaire.

Le tableau de la page suivante présente une synthèse de ces 13 compétences pour chacun des stages.

Légende :

compétence **discriminante** : 

compétence **non discriminante** : 

Dans la grille finale du superviseur, un succès au stage peut être accompagné d'une mention *Difficulté* pour certaines compétences. Cette mention aide l'étudiant à bien identifier ses défis et l'invite à mobiliser toutes les ressources et à se donner des plans d'action concrets avant le stage suivant.

Compétences	Stage 1 (10 jours)	Stage 2 (18 jours)	Stage 3 (35 jours)	Stage 4 (53 jours)
DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES				
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.	1	1	1	1
2. Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.	2	2	2	2
CHAMP 1 : six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves				
3. Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.	3	3	3	3
4. Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.	4	4	4	4
5. Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.	5	5	5	5
6. Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.	6	6	6	6
7. Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.	7	7	7	7
8. Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.	8	8	8	8
CHAMP 2 : deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif				
9. Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	9	9	9	9
10. Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.	10	10	10	10
CHAMP 3 : une compétence inhérente au professionnalisme enseignant				
11. Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.	11	11	11	11
DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES				
12. Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.	12	12	12	12
13. Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté élargie.	13	13	13	13



ATTENTES DE L'EA À L'ÉGARD DES STAGIAIRES

Cet instrument, à l'usage du répondant et à titre indicatif, se veut un aide-mémoire pour permettre aux EA de préciser leurs propres attentes à l'égard des stagiaires, tant en ce qui a trait à leurs comportements qu'à leurs attitudes. **Ces attentes sont explicitées aux stagiaires lors de la rencontre d'accueil ou dès l'entrée en stage intensif.**

Attitudes :

- attitude positive à l'égard de l'expérience de stage à vivre : ce n'est pas qu'une formalité à remplir;
- désir d'apprendre, enthousiasme et ouverture aux idées des autres;
- saine curiosité à l'égard des élèves, du personnel, du fonctionnement de l'école, des activités, etc.;
- initiatives : questions, recherche de ressources, etc.;
- propos nuancés au sujet des situations observées;
- réceptivité face à la critique constructive;
- sensibilité et respect des cultures des élèves.

Comportements :

- tenue soignée;
- respect des règlements de l'école;
- ponctualité : arrivée à l'heure prévue à l'école et départ, en fin de journée, après la rencontre du groupe;
- comportements professionnels à l'égard des élèves et du personnel de l'école;
- qualité de la langue;
- participation spontanée aux diverses activités suggérées;
- soin à l'égard du matériel de l'école.



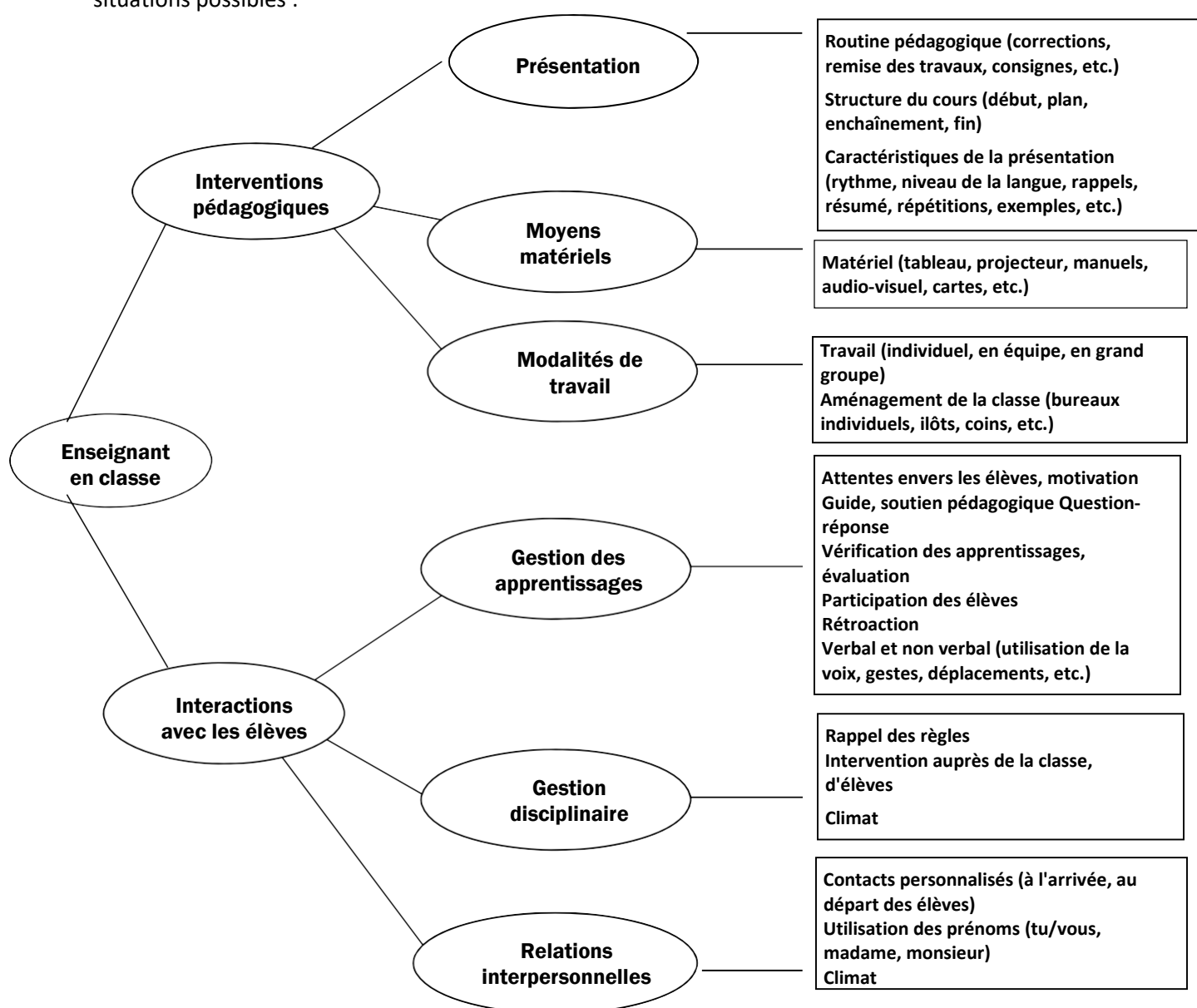
MODALITÉS POUR LA PREMIÈRE RENCONTRE AVEC L'EA ET LES PREMIERS JOURS DU STAGE

PISTES POUR LES RENCONTRES D'ACCUEIL (voir aussi la formule du stage, volet intégration et prise en charge sous supervision) *	
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	
3. Prendre connaissance du fonctionnement du ou des groupes (règles, routines, modalités de travail des élèves).	
4. Dresser un portrait des élèves en s'informant sur ceux qui sont à risque et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), le cas échéant.	
5. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	
6. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	
7. Visiter l'école. Rencontrer les membres du personnel.	
8. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	
9. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école. Identifier les journées pédagogiques ou de formation, les sorties éducatives planifiées et les événements particuliers survenant à l'intérieur du calendrier de stage. En informer sa ou son superviseur que ces aspects sont connus.	
10. Si possible, prendre connaissance de la planification globale de l'EA	

PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

L'observation instrumentée permet de comprendre des situations afin de mieux intervenir par la suite. Elle permet aux stagiaires d'objectiver ses perceptions, soit de décrire en termes neutres la situation ou le comportement observé. Ainsi, **toute observation doit être décrite en terme d'action observable et mesurable** (Goupil, 1985, 2007).

Ces **observations** (+/- 1 page) visent d'abord à **contextualiser** les observations (situation, comportement de l'enseignant et de l'élève) que le stagiaire tentera par la suite d'**interpréter** puis de **comprendre** à l'aide de ses collègues et du superviseur de stage. Voici une liste non exhaustive de situations possibles :



Noter des comportements observables se rapportant à l'un ou l'autre des éléments énumérés. Quelques séances d'observation devraient permettre de recueillir des faits se rapportant à l'ensemble. Cibler ce qui vous semble spécifique à la classe d'accueil.

Nom : _____

Situation observée : Routine pédagogique, contacts personnalisés, rappel des règles, etc.

Date : _____ **Période :** _____

Groupe : _____ **Durée :** _____

Situation	Comportement de l'enseignant	Comportement de l'/des élève/s
<p>Décrire la situation observée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Où se déroule la situation? - Que se passe-t-il? - Qui sont les acteurs impliqués? - Etc. 	<p>Que fait l'enseignant?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont ses paroles ? - Quel(s) est/sont son/ses geste(s)? - Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils? - Quelle influence les élèves ont-ils sur lui? - Etc. 	<p>Que fait/font l'/les élève(s)?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont leurs paroles? - Quel(s) est/sont ses/leurs gestes? - Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils? - Quelle influence l'enseignant a-t-il sur eux? - Etc.

Quelle est mon interprétation de cette situation?

Qu'est-ce que je retiens de cette situation?

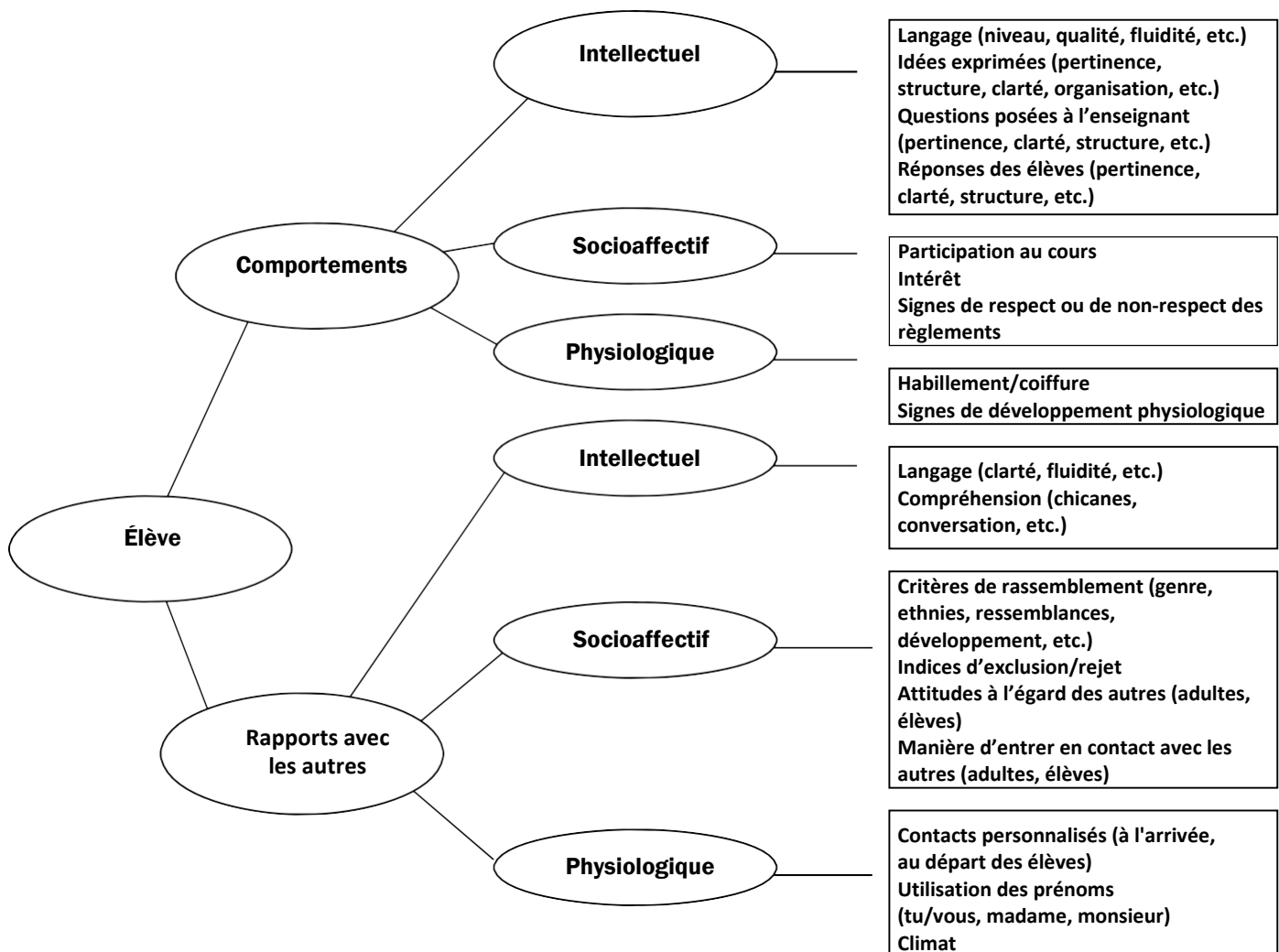


L'APPRENANT, SES APPRENTISSAGES

En ce qui concerne les élèves, le stagiaire notera leurs comportements verbaux et non verbaux en contexte de classe et hors classe (à l'arrivée à l'école, à la sortie, au dîner, lors des battements entre les cours, lors des activités, etc.).

Ces **observations** (+/- 1 page) visent d'abord à **contextualiser** les observations (événement qui précède le comportement, comportement et événement qui suit le comportement) que le stagiaire tentera par la suite d'**interpréter** puis de **comprendre** à l'aide de ses collègues et du superviseur de stage.

La liste ci-dessous présente quelques-uns des aspects qui peuvent être observés :



Noter des comportements observables se rapportant à l'un ou l'autre des éléments énumérés. Quelques séances d'observation devraient permettre de recueillir des faits se rapportant à l'ensemble. Cibler ce qui vous semble spécifique à la classe d'accueil.

Nom : _____	
Situation observée	Niveau de langage, habillement/coiffure, participation au
Date : _____	Période : _____
Groupe : _____	Durée : _____

Situation/Événement qui précède le comportement	Comportement	Situation/Événement qui suit le comportement
Quelle est la situation/l'événement qui précède le comportement? <ul style="list-style-type: none"> - Où se déroule le comportement? - Que se passe-t-il? - Qui sont les acteurs impliqués? - Etc. 	Que fait/ont l' /les élève(s)? <ul style="list-style-type: none"> - Que fait/ont-il/ils (comportement)? - Quel(s) est/sont ses/leurs gestes? - Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils? - Etc. 	Quelle est la situation/l'événement qui suit le comportement? <ul style="list-style-type: none"> - Que se passe-t-il? - Quel(s) effet(s) le/les comportement(s) a/ont-il/ils sur les acteurs concernés (enseignants, élèves, intervenants, etc.)? - Etc.

Quelle est mon interprétation de cette situation?

Qu'est-ce que je retiens de cette situation?

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,² un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)³. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur un aspect de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.⁴
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

² Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825 * R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

³ Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

⁴ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁵

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁶

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁷

Révisé juin 2019

⁵ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁶ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf
(dimension 1)

⁷ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.